



SOCIÉTÉ

APB: la clôture des inscriptions sonne la fin du calvaire

Les 3 000 bacheliers toujours sans affectation ont jusqu'à lundi minuit pour saisir leurs derniers vœux sur Admission Post-Bac.

PAUL DE COUSTIN pdecoustin@lefigaro.fr

UNIVERSITÉS « *Le système APB actuel n'existera plus* ». Vendredi, devant l'assemblée générale de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (Cdefi), la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a une nouvelle fois rappelé son aversion pour la plateforme Admission Post-Bac. Il faut avouer que cette dernière a occasionné de nombreux couacs cette année. Avec 40 000 bacheliers supplémentaires désireux d'entamer des études et 100 000 étudiants en réorientation, le système a craqué.

Les universités ont dû multiplier le recours au tirage au sort pour les filières dites « en tension », où les demandes sont supérieures aux places. Une pratique « *injuste et stupide* », selon Frédérique Vidal. Et même illégale, selon le tribunal administratif de Bordeaux qui a condamné, jeudi dernier, une université à inscrire trois étu-

dants qui avaient été rejetés par ce biais. Conséquence de la démographie et du tirage au sort, fin juillet, 65 000 candidats étaient toujours sans affectation. Un chiffre ramené à 3 000 début septembre.

Le calvaire de ces abandonnés d'APB devrait néanmoins prendre fin cette semaine. La procédure complémentaire, cette voiture-balai du logiciel qui a suivi tout l'été les retardataires du peloton pour leur trouver une formation, s'achève ce lundi. Les derniers candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur ont jusqu'à 23 h 59 pour inscrire leurs derniers vœux. Ils sauront le 30 septembre prochain quelle formation ils pourront intégrer.

Déterminée à mettre fin au système Admission Post-Bac, Frédérique Vidal a lancé cet été une grande concertation avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur pour réinventer la façon dont on oriente aujourd'hui les lycéens, une fois leur bac en poche. L'objectif premier sera de se débarras-



Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur.

F. CHAPOLARD/CITIZENSIDE/AFP IMAGE FORUM



ser du tirage au sort, le second de réduire le taux d'échec en licence qui atteint les 60 % dans les universités françaises.

Instauration de pré-requis

Plusieurs solutions sont avancées par les différentes parties prenantes des négociations. La ministre veut d'ores et déjà définitivement tourner la page d'APB en... changeant le nom de la plateforme. Rien de révolutionnaire, mais cela permettra au moins d'effacer ces trois lettres trop souvent reliées à la polémique. Au cœur du plan de la ministre, une proposition qui figurait déjà dans le projet de campagne présidentielle d'Emmanuel Macron : l'instauration de prérequis à l'entrée de l'université. La Conférence des présidents d'université, un des acteurs clés des négociations, soutient la mesure. Les principaux syndicats étudiants, la Fage et l'Unef, s'y opposent farouchement. Ils y voient une sélection déguisée.

Les syndicats préfèrent mettre l'ac-

cent sur l'orientation des lycéens. Selon eux, cette dernière doit être améliorée et commencer plus tôt, dès la classe de seconde. Jimmy Losfeld, président de la Fage, réclame également que « les quotas de candidats issus de bacs technologiques et professionnels dans les filières courtes augmentent », et que « le ministère augmente le nombre de places en BTS et en DUT ». En effet, ce sont ces candidats qui constituent la majorité des recalés sur APB, ou qui échouent massivement en première année à l'université.

« Supprimer APB n'est pas la solution », pour Jimmy Losfeld qui réclame plutôt une augmentation des moyens mis à la disposition des universités. Un souhait pour une fois exaucé, puisque Frédérique Vidal a annoncé 700 millions d'euros supplémentaires pour son ministère, qui comprend également la recherche, dans le cadre du budget 2018. Presque satisfaits, la CPU et les syndicats étudiants réclament un milliard par an pendant cinq ans. ■